



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## chômage

Question écrite n° 107949

### Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur l'amélioration depuis quelques mois de la situation de l'emploi dans notre pays, et plus particulièrement en Île-de-France. En effet, d'après les annonces officielles, le nombre des demandeurs d'emploi a reculé de 1,17 % en juin 2006 (soit 26 500 personnes), totalisant 2 186 000 personnes, le taux de chômage au sens du BIT étant ramené à 9 % de la population active (- 0,1 point). Ce taux de chômage atteint donc un plancher qui n'avait pas été atteint depuis avril 2002. Toujours en termes de taux, la baisse est de 1,2 point depuis février 2005, mois où le reflux du chômage s'est amorcé. Depuis ce retournement de tendance, le recul du nombre des demandeurs d'emploi a concerné 266 000 personnes, soit une baisse de 12 %. Le Premier ministre a fixé comme objectif de passer sous la barre des deux millions de demandeurs d'emploi, au début de 2007. Il conviendrait de mieux connaître la traduction locale de cette amélioration des statistiques du chômage dans les départements d'Île-de-France. Il lui demande de bien vouloir lui communiquer ces informations, d'une part, sur la situation de ces départements sur les 4 dernières années, d'avril 2002 juin 2006, et, d'autre part, sur l'amélioration en Seine-Saint-Denis, mensuellement sur l'année 2006.

### Texte de la réponse

D'après les chiffres de l'INSEE, le taux de chômage en Île-de-France est de 8,2 % au troisième trimestre 2006, soit un niveau équivalent au premier trimestre 2002. Le tableau ci-après présente les taux de chômage des départements franciliens du premier trimestre 2002 au troisième trimestre 2006. Parmi les départements franciliens, le taux de chômage est plus élevé à Paris (9,2 % au troisième trimestre 2006) et, surtout, en Seine-Saint-Denis (11,7 %) ; il est particulièrement faible dans les Yvelines et dans l'Essonne (6,3 % au troisième trimestre 2006). Le taux de chômage au troisième trimestre 2006 est relativement proche du taux de chômage au premier trimestre 2002 dans tous les départements franciliens. Il a augmenté en Seine-et-Marne, dans le Val-d'Oise et dans l'Essonne ; il est d'un niveau équivalent dans les Yvelines, les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne ; il a diminué en Seine-Saint-Denis et à Paris.

Taux de chômage, au sens du BIT données trimestrielles (en %)

Trimestre	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
1-2002	9,7	6,1	6,3	6,0	7,6	12,0	7,9	8,0	8,2
2-2002	10,1	6,4	6,5	6,3	7,9	12,2	8,1	8,3	8,5

3-2002	10,4	6,6	6,7	6,6	8,2	12,5	8,4	8,6	8,7
4-2002	10,8	6,9	7,1	7,0	8,6	12,9	8,6	8,9	9,1
1-2003	11,2	7,3	7,3	7,3	9,1	13,3	9,0	9,4	9,5
2-2003	11,6	7,8	7,6	7,7	9,3	13,7	9,3	9,7	9,8
3-2003	11,8	7,9	7,7	7,8	9,5	14,0	9,5	9,9	10,0
4-2003	11,5	7,7	7,5	7,5	9,3	13,6	9,1	9,6	9,7
1-2004	11,5	7,8	7,8	7,7	9,3	13,8	9,5	9,8	9,9
2-2004	11,4	8,0	7,8	7,7	9,5	14,0	9,6	10,2	10,0
3-2004	11,2	8,1	7,5	7,9	9,3	13,8	9,5	10,0	9,8
4-2004	11,1	8,2	7,6	7,9	9,3	13,8	9,6	10,0	9,8
1-2005	11,4	8,4	7,9	8,0	9,5	14,1	9,8	10,4	10,1
2-2005	11,0	8,2	7,7	7,8	9,2	13,9	9,7	10,2	9,8
3-2005	10,5	8,0	7,4	7,6	9,0	13,3	9,3	9,9	9,5
4-2005	10,1	7,6	7,1	7,3	8,6	13,1	8,9	9,6	9,2
1-2006	10,0	7,6	6,9	7,1	8,4	12,7	8,6	9,4	9,0
2-2006	9,5	7,2	6,6	6,7	8,1	12,1	8,3	9,0	8,5
3-2006	9,2	6,9	6,3	6,3	7,7	11,7	8,1	8,6	8,2

Source : Bref Île-de-France, publication mensuelle de la DR. 1 EFP Île-de-France.

Des informations complémentaires sont disponibles auprès de l'INSEE. Ainsi, des séries longues trimestrielles

d'emploi et de taux de chômage par région et département sont disponibles sur la période 1981-2005 sur le site internet de l'INSEE ([www.insee.fr](http://www.insee.fr)).

## Données clés

**Auteur** : [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription** : Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 107949

**Rubrique** : Emploi

**Ministère interrogé** : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

**Ministère attributaire** : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 24 octobre 2006, page 10977

**Réponse publiée le** : 13 mars 2007, page 2689